

LE PAYS HAUT-CANTAL : ENVISAGER L'AVENIR D'UN TERRITOIRE RURAL

Economie, vie locale, héritage, ressources, valeurs paysagères

Situé en Auvergne, le département du Cantal est connu au niveau national pour ses massifs constitués de sommets culminants et de larges vallées glaciaires. Issu de l'activité volcanique, le modelage du territoire a engendré ensuite d'autres caractéristiques spécifiques telles qu'une richesse agronomique favorable au pastoralisme, une importante utilisation de la pierre volcanique dans le bâti traditionnel, le développement du thermalisme, et un réseau hydrographique ramifié en une vingtaine de rivières. Les fonds de vallées, ainsi riches et irrigués, permettant à l'Homme de s'y installer, sont occupés par des prairies, des cultures, de grandes forêts, des vergers et des réseaux bocagers, composant un paysage plus fermé. On y retrouve les trois bassins de vie principaux du département : Aurillac, St-Flour et Mauriac.

Dans l'imaginaire collectif, le climat du Cantal tient dans ces deux mots: pluie et neige. Derrière cette appréciation simpliste apparaît un caractère essentiel : la rudesse, se traduisant par des hivers longs, un enneigement souvent prolongé, des écarts importants de températures, mais aussi une forte pluviométrie qui sévit principalement à la fin du printemps. Ici encore, les monts volcaniques associés à une altitude relativement élevée, constituent un obstacle naturel et une lutte entre les influences atlantiques, méridionales et continentales.

Depuis des siècles, le Cantal est renommé comme producteur de bovins, et spécialement de la vache de Salers. Depuis quand date cette spécialisation ? Autrefois, cette tendance, même si les champs ont toujours tenu une moindre place face aux herbages, était moins poussée que de nos jours. Les routes étaient rares, peu praticables, gênant ainsi le commerce entre les villes. Dans de telles conditions, les hommes des montagnes étaient dans la nécessité de tirer de leurs sols la majeure partie de leurs subsistances. Or le climat permettant un herbage permanent, avec peu de travail du sol, a poussé les Hommes vers l'élevage bovin. L'agriculture, omniprésente, entretient donc un paysage de bocages, ponctué de hameaux, avec peu de terres en friches, des bâtiments agricoles récents ou rénovés, des exploitations de dimensions confortables, aux mains de jeunes exploitants.

Ce paysage pastoral s'affirme comme une composante essentielle de l'attrait du tourisme vers de « grands espaces », sur lequel la région fonde aujourd'hui une campagne de promotion. Les stations de ski de notoriété nationale aux petites stations familiales, des eaux thermales aux grands lacs, en passant par les parcs naturels et les sentiers de randonnées, les zones montagneuses du Cantal forment ainsi des espaces très attractifs d'un point de vue touristique (occupant 6 % à 8 % de l'emploi départemental). Toutefois, même s'il reste au cœur du développement économique, avec un changement climatique futur et l'émergence de nouvelles destinations vers l'Europe de l'Est, le tourisme d'hiver ne risque-t-il pas de s'essouffler ? D'autre part, en dehors de la haute montagne, la

fréquentation a lieu essentiellement durant les mois d'été. Bien que le tourisme exerce un réel effet d'entraînement économique, on peut se demander son réel impact sur la vie locale des habitants.

De plus, si l'on considère les axes de communication d'un point de vue national, on observe que le Cantal, par ses dorsales volcaniques, délimite un territoire d'obstacles, que les grandes voies du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest, ont toujours soigneusement évité. L'isolement des habitations et les temps de déplacement qui en découlent constituent un réel frein à l'attractivité économique. En conséquence, la démographie du Cantal, déjà caractérisée par une faible densité est confrontée aujourd'hui à un vieillissement inquiétant de sa population. En quelques chiffres, selon l'INSEE, au 1er janvier 2016, le Cantal compte 146 000 habitants, perdrait en moyenne 0,5 % de sa population chaque année avec, 68% de résidences principales, 21% de résidences secondaires et 11% de logements vacants. Ces chiffres révèlent une dichotomie entre un paysage « imagé », et un paysage « habité ». L'un serait véhiculé au travers le tourisme et les labellisations, permettant une attractivité touristique, au rayonnement national. Le second, comprenant les communes isolées des axes routiers principaux, et se confrontant à un déclin démographique, accompagné d'un processus d'étalement des communes.

Le Cantal se situe dans une situation charnière. D'un côté son activité économique prospère et son image de marque rayonne à l'échelle internationale. D'un autre côté, la rudesse du climat, l'enclavement des communes, et le manque d'infrastructures s'inscrivent plus largement dans une dynamique de manque d'attractivité du territoire. Le Cantal, loin des principaux foyers urbains et des grandes métropoles françaises, est un département très fermé sur lui-même. Pourtant, le terme « enclavement » ne dit pas grand-chose pour évaluer la qualité du vivre et du résider. Le paysage qu'il a engendré a une singularité, des ressources, une diversité et un patrimoine indéniables et sous estimés.

Le bassin de vie de Mauriac, stratégiquement situé sur l'axe routier Nord-Sud, reliant Clermont-Ferrand, Bort-les-Orgues, Mauriac et Aurillac, bénéficie d'un réseau assez dense de pôles de services. Pourtant ce territoire est particulièrement affecté par le déclin démographique. Ancré au cœur des basses terres du massif cantalien, à proximité de Salers, le territoire se confronte à des tensions sur le maintien des services, à un émiettement de bourgs isolés les uns des autres, et une hausse de la vacance qui entraîne une désertification des centres-bourgs. Se pose la question de l'avenir de cette population. Comment vit-on sur un territoire rural de moyenne montagne ? Comment tirer profit d'un mode de vie contrasté au modèle de vie des grands pôles urbains ? De quelle manière cultiver cette différence ?

En 2016, la commune est d'ailleurs retenue à l'appel à projet Massif Central « attractivité des centres-bourgs ». Si l'intention de ce projet est de renforcer l'attractivité du cœur de la commune de Mauriac, elle ne pourra être réellement effective qu'en définissant une armature territoriale plus globale. Le projet à mener sur ce territoire se construira alors autour de trois grands axes que sont le développement de la vie locale, l'impulsion d'une dynamique économique complémentaire au tourisme et à l'élevage, et la mise en valeur des qualités environnementales du territoire permettant un dialogue entre paysage « usagé » et paysage « imagé ».